



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE
A/35/162
S/13870
19 juin 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-cinquième session
Point 64 b) de la liste préliminaire^x
ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE ET SECOURS
EN CAS DE CATASTROPHE

CONSEIL DE SECURITE
Trente-cinquième année

Assistance au Botswana

Rapport du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 34/125 du 14 décembre 1979, l'Assemblée générale priait notamment le Secrétaire général de poursuivre ses efforts pour mobiliser les ressources nécessaires à un programme efficace d'assistance financière, technique et matérielle, de garder la situation au Botswana constamment à l'étude et de présenter un rapport sur les progrès réalisés en la matière en temps utile pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée à sa trente-cinquième session.
2. Dans sa résolution 460 (1979), adoptée le 21 décembre 1979, le Conseil de sécurité demandait, au paragraphe 5, à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres des institutions spécialisées de fournir d'urgence une assistance à la Rhodésie du Sud et aux Etats de première ligne aux fins de leur relèvement et pour faciliter le rapatriement en Rhodésie du Sud de tous les réfugiés ou personnes déplacées. Il priait en outre, au paragraphe 8, le Secrétaire général de contribuer à l'application du paragraphe 5 en organisant, avec effet immédiat, toutes formes d'assistance financière, technique et matérielle, à l'intention des Etats concernés afin de leur permettre de surmonter les difficultés économiques et sociales auxquelles ils se heurtent.
3. Conformément à cette résolution, le Secrétaire général a pris des dispositions pour qu'une mission se rende au Botswana en février 1980, en vue de tenir des consultations avec le gouvernement. Dans son rapport, que l'on trouvera en annexe, la mission décrit la situation économique et financière du pays, récapitule les progrès qui ont été accomplis dans la mise en oeuvre des projets prévus au titre du programme spécial d'assistance économique, énumère les ordres de priorité que le gouvernement s'est fixés pour remédier aux graves problèmes créés par la sécheresse et l'épidémie de fièvre aphteuse et énumère les projets et programmes indispensables pour pouvoir procéder au relèvement du Botswana et permettre au pays de surmonter les difficultés économiques et sociales auxquelles il se heurte.

^x A/35/50.

A/35/162
S/13870
Français
Page 2

4. Au paragraphe 8 du dispositif de la résolution 34/125, l'Assemblée générale invitait un certain nombre d'institutions spécialisées et d'organismes des Nations Unies à attirer l'attention de leurs organes directeurs, pour qu'ils examinent la question, sur l'assistance qu'ils apportaient au Botswana, et à rendre compte "des résultats de leur assistance et de leurs décisions" au Secrétaire général en temps voulu pour que l'Assemblée puisse les examiner à sa trente-cinquième session. Les réponses des institutions et des organismes seront reproduites dans un rapport du Secrétaire général concernant le Botswana et d'autres pays en faveur desquels l'Assemblée générale l'a prié d'organiser des programmes spéciaux d'assistance économique.

ANNEXE

Rapport de la mission d'étude au Botswana

(25 au 28 février 1980)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragaphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 9	3
II. RESUME	10 - 14	5
III. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	15 - 42	6
A. La situation économique	15 - 19	6
B. Balance des paiements	20	7
C. Budget du gouvernement	21 - 23	8
D. Cinquième Plan de développement national	24 - 25	9
E. Sécheresse	26 - 31	9
F. Fièvre aphteuse	32 - 38	11
G. Examen de la situation dans les domaines de la sécurité et de la défense	39	12
H. Réfugiés	40 - 42	13
IV. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME SPECIAL D'ASSISTANCE	43 - 58	14
A. Projets menés à terme	44	14
B. Projets non achevés recommandés dans les rapports antérieurs	45 - 58	14
1. Utilisation des services ferroviaires en cas d'urgence	46 - 49	14
2. Installations de stockage du pétrole	50 - 51	15
3. Route Botswana-Zambie	52 - 53	15
4. Construction d'aéroports	54 - 58	16

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragranhes</u>	<u>Pages</u>
V. LES EXIGENCES DU RELEVEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DU PAYS .	59 - 99	17
A. Aperçu général	59 - 64	17
B. Programmes de relèvement de l'économie	65 - 74	18
1. Apports destinés à la culture des terres arables	65 - 67	18
2. Remise en état de l'infrastructure forestière ..	68 - 69	18
3. Remise en état des pêcheries	70 - 72	19
4. Relèvement de l'industrie touristique	73 - 74	19
C. Lutte contre la fièvre aphteuse	75 - 86	19
1. Campagne de vaccination	77	20
2. Clôture sanitaire Palapye-Makoba	78 - 79	20
3. Clôture sanitaire entre Ramokgwebana-Maitengwe et Tamasanka Pan	80	20
4. L'Institut de vaccination du Botswana	81 - 83	21
5. Conserverie de viande construite à titre de mesure d'urgence	84 - 86	21
D. Projets concernant les transports et les communications	87 - 98	22
1. Route de Dumela à Ramokgwebana	88 - 90	22
2. Programme de renouvellement de la voie ferrée ..	91 - 93	22
3. Aviation civile	94 - 95	23
4. Télécommunications	96 - 98	23
E. Résumé des projets de relèvement et de développement	99	23
Carte montrant l'emplacement des projets proposés		25

I. INTRODUCTION

1. Conformément à la résolution 403 (1977) du Conseil de sécurité, en date du 14 janvier 1977, le Secrétaire général a envoyé une mission au Botswana en février 1977. Dans son rapport a/, la mission avait recommandé un programme d'assistance internationale d'un montant total voisin de 54 millions de dollars. Sur cette somme, environ 28 millions de dollars représentaient le montant des ressources que le Botswana devrait détourner des objectifs de son développement normal pour engager des dépenses imprévues de défense imputables à la détérioration rapide de la situation le long de sa frontière avec la Rhodésie du Sud. Le restant, soit 26 millions de dollars, était affecté à différents projets et programmes visant à faire face à la situation d'urgence.
2. Dans sa résolution 406 (1977), du 25 mai 1977, le Conseil de sécurité a approuvé le programme recommandé par la mission et l'appel lancé par le Secrétaire général aux Etats et aux organisations internationales, y compris celles du système des Nations Unies, les priant d'aider le Botswana, matériellement et financièrement, dans les domaines signalés.
3. En application de la résolution 2095 (LXIII) du Conseil économique et social et des résolutions 32/97 et 33/130 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée lors de ses trente-deuxième (A/32/287 - S/12421), trente-troisième (A/33/166) et trente-quatrième (A/34/419 - S/13506) sessions des rapports sur la situation économique du Botswana et les progrès réalisés en ce qui concerne l'exécution du programme spécial d'assistance économique.
4. Le 14 décembre 1979, l'Assemblée générale adoptait la résolution 34/125 dans laquelle elle priait notamment le Secrétaire général de faire procéder à une étude de la situation économique du Botswana et des progrès réalisés en ce qui concerne l'organisation et l'exécution du programme spécial d'assistance économique en faveur de ce pays en temps utile pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée à sa trente-cinquième session.
5. A la suite de l'aboutissement de la Conférence de Lancaster House à un accord sur la Constitution du Zimbabwe libre et indépendant et sur des dispositions concernant un cessez-le-feu, le Conseil de sécurité a, lors de sa 2181ème séance le 21 décembre 1979, adopté la résolution 460 (1979). Au paragraphe 5 de cette même résolution, il demandait aux Etats Membres et aux institutions spécialisées de fournir d'urgence une assistance à la Rhodésie du Sud et aux Etats de première ligne aux fins de leur relèvement et pour faciliter le rapatriement en Rhodésie du Sud de tous les réfugiés ou personnes déplacées. Au paragraphe 8, le Secrétaire général était prié d'apporter sa contribution en organisant une assistance financière, technique et matérielle à l'intention des Etats concernés.

a/ Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-deuxième année, Supplément de janvier, février et mars 1977, document S/12307.

6. En application de la résolution 460 (1979) du Conseil de sécurité et de la résolution 34/125 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a pris des dispositions pour qu'une mission puisse rendre compte de la situation économique générale, du programme d'assistance spécial et des besoins en matière de reconstruction et de relèvement.

7. La mission a séjourné au Botswana du 25 au 28 février 1980. Elle était dirigée par le Coordinateur des programmes spéciaux d'assistance économique relevant du Bureau des questions politiques spéciales et accompagnée par des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et du Département de la coopération technique pour le développement.

8. La mission a été accueillie par Son Excellence M. Seretse Khama, président du Botswana et par M. Q. K. J. Masire, vice-président et ministre des finances et de la planification du développement. Au cours de leur séjour, les membres de la mission ont rencontré de hauts fonctionnaires des ministères de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, des finances et de la planification du développement, des travaux publics et des communications.

9. La mission tient à remercier le Gouvernement du Botswana et le Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) du concours sans réserve qu'ils lui ont prêté dans tous les aspects de ses travaux.

II. RESUME

10. Depuis que le programme spécial d'assistance a été entrepris en 1977, 12 projets ont été achevés sur les 16 qui devaient permettre de faire face aux besoins urgents et stratégiques du Botswana. Les quatre projets restant sont les suivants :

- a) Exploitation des services ferroviaires en cas d'urgence;
- b) Entrepôts pour le stockage du pétrole;
- c) Goudronnage de la route Botswana-Zambie;
- d) Constructions aéroportuaires.

L'exécution de ces projets pour lesquels des financements variables ont été obtenus, soit vient de commencer soit est en cours.

11. La sécheresse et les épidémies de fièvre aphteuse affectent gravement la situation de la population rurale au nord du pays. Les mesures envisagées pour résoudre ces problèmes sont les suivantes :

- a) Projets d'alimentation complémentaire et d'assistance dans les régions touchées par la sécheresse;
- b) Nouvelles clôtures sanitaires vétérinaires;
- c) Vaccination plus intensive du bétail;
- d) Extension de l'Institut de production des vaccins du Botswana pour répondre aux besoins régionaux;
- e) Etablissement d'urgence d'une usine de conserve de viande dans la région la plus affectée, le Ngamiland.

12. Dans nombre de secteurs frontaliers, le développement économique a été gravement perturbé par le problème de la sécurité. Des programmes ont été élaborés visant à rétablir les activités de pêche, de sylviculture, d'agriculture et de tourisme dans ces régions.

13. Une reprise des relations normales avec le Zimbabwe suscitera un besoin accru d'améliorer les communications entre les deux pays. Outre les projets de transport ferroviaire et aérien déjà mentionnés, il faudrait goudronner la route reliant Francistown à la frontière et installer une liaison par micro-ondes.

14. Etant donné sa position géographique d'enclavement dans l'Afrique australe, l'économie du Botswana reste très vulnérable aux événements politiques et économiques de la région qui échappent à son contrôle. Il faut donc que la communauté internationale continue d'apporter son assistance pour que le programme normal de développement et le programme spécial d'assistance puissent être maintenus et que les besoins du pays en matière de relèvement puissent être satisfaits.

III. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

A. La situation économique

15. Les chiffres provisoires concernant la croissance du produit intérieur brut (PIB) pour 1979 montrent la persistance de la remontée notée l'année précédente et qui s'expliquait essentiellement par la hausse des prix des exportations principales (diamants et viande de boeuf). Les recettes budgétaires et les réserves de devises ont augmenté et la balance générale des paiements a été favorable par suite d'un excédent au titre du compte capital.

16. Bien que l'augmentation des exportations de diamants ait permis au gouvernement de maintenir les programmes ordinaires et les programmes de développement, le pays a été gravement touché par la sécheresse et l'épidémie de fièvre aphteuse qui ont sévi au cours des deux dernières années et demie. En 1979, dans de nombreuses régions du pays, les précipitations ont atteint le niveau le plus bas depuis plusieurs décennies et les récoltes enregistrées dans la plupart des régions de production agricole ont été extrêmement faibles. Le 1er juin 1979, le Président a déclaré qu'il existait une situation d'urgence au Botswana en raison de la sécheresse. Bien qu'il ait plu en février 1980 sur la partie orientale du pays, il était trop tard pour que la récolte soit satisfaisante et elle sera en 1980 encore une fois inférieure à la moyenne.

17. Depuis 1977, on a enregistré dans certaines régions du nord du pays des épidémies de fièvre aphteuse qui ont désorganisé le marché de la viande de boeuf. La viande de boeuf est l'exportation traditionnelle du Botswana et elle est vendue pour la majeure partie sur les marchés européens. La première épidémie qui s'était déclarée dans le nord-ouest du pays avait été enrayée au début de l'année 1978, mais une nouvelle épidémie a éclaté en 1979. Grâce aux vaccinations intensives, cette épidémie était largement maîtrisée à la fin de l'année. Mais quelques jours avant l'arrivée de la mission, une nouvelle poussée de fièvre aphteuse a été enregistrée dans la partie centrale du pays, obligeant l'abattoir de Lobatse à fermer pour une période indéfinie.

18. Entre la sécheresse et la maladie du bétail, les populations rurales connaissent de très graves difficultés notamment dans le nord du pays, car elles sont privées à la fois du revenu de l'agriculture de subsistance et des recettes sur la vente du bétail. Pour adoucir leur situation, le gouvernement a pris des mesures d'assistance en faveur des groupes les plus durement touchés. Il a également envisagé des moyens de protéger le pays contre de nouvelles épidémies de fièvre aphteuse. Pour plus de détail sur les mesures d'urgence en période de sécheresse et la situation concernant les épidémies de fièvre aphteuse, voir les paragraphes 32 à 39 et 75 à 86 ci-après.

19. Le Botswana a une économie exceptionnellement ouverte, ses importations et ses exportations correspondant à plus des deux tiers du PIB. Cette perméabilité la rend extrêmement sensible à l'inflation que subissent les importations et vulnérable aux événements et aux situations échappant à son contrôle.

B. Balance des paiements

20. La caractéristique principale des comptes extérieurs du Botswana a été la montée en flèche du volume et de la valeur des exportations de diamants. Les importations ont également augmenté, reflétant la hausse des prix du pétrole et l'accroissement des investissements dans le secteur minier. En conséquence, le compte des opérations courantes est resté déficitaire. Toutefois, les apports de capitaux ont été plus que suffisants pour couvrir le déficit et les réserves de devises ont donc augmenté. Les chiffres provisoires de la balance des paiements figurent dans le tableau 1 ci-après. La réduction des exportations de viande de boeuf par suite de la fièvre aphteuse pourrait avoir des incidences graves sur la situation dans le domaine des devises étrangères.

Tableau 1

Balance des paiements

(En millions de pulas)

	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u> (chiffres provisoires)
<u>Compte des opérations courantes</u>			
Exportations (f.o.b.)	162	183	338
dont : diamants	(47)	(76)	(181)
viande de boeuf	(45)	(30)	(80)
Importations (c.a.f.)	-199	-237	-348
Balance des échanges visibles	<u>-37</u>	<u>-54</u>	<u>-10</u>
Services	-21	-52	-75
Transferts de fonds	79	67	81
Balance des paiements courants	<u>22</u>	<u>-39</u>	<u>-5</u>
<u>Compte capital</u>			
Balance du compte capital	<u>2</u>	<u>69</u>	<u>86</u>
<u>Balance générale des paiements</u>			
Balance générale	<u>24</u>	<u>30</u>	<u>81</u>

Note : Depuis le 14 septembre 1979, le taux du change pour la monnaie du Botswana a été le suivant : 1 Pula = 1,2679 dollar E.-U. Toutes les conversions figurant dans le présent rapport ont été effectuées à ce taux.

Source : Banque du Botswana.

C. Budget du Gouvernement

21. Le projet de budget pour l'exercice financier qui commencera au 1er avril 1980 prévoit une augmentation des recettes de 21 p. 100 et une augmentation des dépenses renouvelables et des dépenses d'équipement de 30 p. 100. Le déficit national qui se monte à 65 millions, dépasse de 74 p. 100 les prévisions pour l'année précédente. Le gouvernement espère que des dons et des prêts extérieurs viendront combler ce déficit. Le tableau 2 présente les chiffres les plus importants de ce budget.

Tableau 2

Budget du gouvernement

(En millions de pulas)

	1978-1979 (montant effectif)	1979-1980 (montant estimatif révisé)	1980-1981 (montant estimatif)
<u>1. Recettes nationales</u>			
Recettes minières	38,8	63,6	78,8
Recettes douanières	49,8	80,9	98,0
Autres recettes	48,3	45,2	52,4
Total des recettes nationales	<u>136,9</u>	<u>189,7</u>	<u>292,2</u>
<u>2. Dépenses et montant net des prêts</u>			
Dépenses renouvelables	99,1	131,2	152,7
Dépenses de développement	79,0	90,0	120,0
Montant net des prêts aux organismes para-étatiques	-5,9	5,9	21,5
Total, dépenses et montant net des prêts	<u>172,2</u>	<u>227,1</u>	<u>294,2</u>
<u>3. Déficit national</u>			
Déficit national (-)	<u>-35,3</u>	<u>-37,4</u>	<u>-65,0</u>
<u>4. Financement du déficit national</u>			
Dons extérieurs	29,6	30,4	36,3
Prêts extérieurs (net des amortissements)	13,6	9,2	32,5
Autres moyens de financement (à l'exception des Bons du Trésor)	2,0	0,4	0,5
Variation des liquidités (à l'exception des Bons du Trésor)	<u>-9,9</u>	<u>-2,6</u>	<u>-4,3</u>

Note : Un signe moins (-) montre une augmentation des liquidités du gouvernement.

Source : Ministère des finances et de la planification du développement.

22. L'augmentation des exportations de minerais a eu un effet très positif sur les recettes du gouvernement et la balance des paiements. Il faut noter cependant que du fait que le Botswana est, en Afrique australe, un pays sans littoral son avenir est très incertain. Etant donné que la production totale dépend pour une si large part des importations, et que les recettes du gouvernement dépendent des recettes douanières, la situation géographique du Botswana appelle à la prudence lorsqu'on aborde les estimations sur l'avenir du pays.

23. La mission pense que les perspectives de développement sont bonnes, mais si l'on veut que le programme de développement du gouvernement soit appliqué de façon équilibrée, la communauté internationale devra apporter une assistance financière continue à des conditions favorables.

D. Cinquième Plan de développement national

24. Le gouvernement a informé la mission que l'élaboration du cinquième Plan national de développement du Botswana (NDP 5), couvrant la période de 1979 à 1985, était maintenant terminée. La stratégie des plans précédents, à savoir la canalisation des recettes minières vers l'infrastructure sociale et matérielle et vers le développement rural se poursuivra. Dans le secteur rural, une aide sera fournie à l'exploitation des terres arables. Les services de santé ruraux, l'alimentation en eau, les écoles primaires et les routes seront améliorés et l'administration des districts sera renforcée. Vu la persistance de la pénurie nationale de main-d'oeuvre qualifiée, on continuera à mettre l'accent sur l'enseignement et la formation.

25. L'une des préoccupations majeures sera l'augmentation de l'emploi. Etant donné l'accroissement de la population et les pressions croissantes qui s'exercent pour offrir des possibilités d'emploi à ceux qui auparavant cherchaient un travail rémunéré à l'étranger, les travailleurs à la recherche d'un emploi au Botswana même devraient augmenter de 16 000 à 17 000 par an. Le Plan mettra ainsi l'accent à la fois sur la création d'emplois dans le secteur moderne et sur l'augmentation des rendements des activités productives dans le secteur rural.

E. Sécheresse

26. Comme il est décrit plus haut, la répartition inégale sur l'année des précipitations a prolongé dans de nombreuses régions du pays la sécheresse qui avait affecté tout le Botswana en 1978 et 1979. Le tableau 3 montre les prévisions pour la production de sorgho et de maïs (principales cultures céréalières) en 1978 et 1979, et les compare avec la production moyenne pour la période comprise entre 1973 et 1976, lorsque la pluviosité était plus normale.

Tableau 3

Production céréalière

(En tonnes métriques)

	<u>Moyenne annuelle</u> <u>1973-1976</u>	<u>1978-1979</u>
Sorgho	53 000	4 300
Maïs	<u>41 000</u>	<u>2 300</u>
<u>Total</u>	<u>94 000</u>	<u>6 600</u>

Source : Ministère de l'agriculture, étude sur le bétail et les cultures.

27. Sauf dans les années exceptionnellement bonnes, la production céréalière du Botswana est insuffisante et le déficit doit être comblé par des importations. Une importante contribution a été apportée au titre du programme institutionnel d'alimentation du Programme alimentaire mondial (PAM) sous forme de fournitures destinées aux enfants des écoles, aux mères allaitantes et aux nourrissons et autres groupes vulnérables.

28. Les conséquences de la sécheresse de l'année 1978-1979 apparaissent clairement dans les chiffres qui portent sur les récoltes exceptionnellement maigres de cette année-là. A la suite de cette mauvaise récolte, des dispositions ont été prises pour envoyer, en dehors des programmes institutionnels d'alimentation normaux du PAM (qui couvrent environ 20 p. 100 de la population) un ravitaillement d'urgence. Le gouvernement a importé 5 000 tonnes de maïs et le Programme alimentaire mondial a augmenté son assistance alimentaire de 50 p. 100.

29. La pluviosité a été meilleure en 1979-1980. Cependant, les pluies sont arrivées tard et leur répartition a été inégale. On s'attend à de mauvaises récoltes dans le Kweneng, certaines parties du district central, dans le Bobirwa, le Ngamiland, et le Boteti b/. La production céréalière totale ne dépassera probablement pas 50 000 tonnes.

30. En 1980, les régions les plus touchées devront continuer à recevoir des secours. Heureusement, le gouvernement a pu créer, grâce à une aide internationale, une réserve de céréales stratégique de 6 000 tonnes de sorgho, qui est actuellement entreposée dans 16 centres de distribution répartis dans tout le pays. De ce fait, le gouvernement peut satisfaire bien plus vite les besoins alimentaires. Cependant, si la réserve céréalière vient à s'épuiser, il se peut que le gouvernement doive chercher une assistance auprès de la communauté internationale afin de remplacer les stocks. Une première estimation du coût de remplacement de la réserve céréalière s'élève à 2,5 millions de dollars E.-U.

b/ Voir carte à la fin du rapport.

31. En 1979, en plus de l'alimentation complémentaire, le gouvernement a pris dans les régions touchées un ensemble de mesures de secours. Ces mesures comprennent : une aide aux indigents, le débroussage, la suspension des frais de scolarité pour les écoles secondaires, la mise en valeur des ressources en eau, l'achat de bétail destiné à la consommation locale et la fourniture de camions à bestiaux, de clôtures et d'autres ouvrages mineurs. Le coût total de ces programmes est estimé à 5,7 millions de dollars. Le Gouvernement suédois a versé 1,5 millions de dollars pour ces programmes, le reste devant provenir de ressources gouvernementales.

F. Fièvre aphteuse

32. Au cours de ces 30 derniers mois, les exportations traditionnelles de boeuf du Botswana vers le marché européen et les autres marchés mondiaux se sont trouvées gravement désorganisées par des épidémies renouvelées de fièvre aphteuse. La première épidémie qui se soit produite depuis le début des années 60 a éclaté à la fin de 1977, et a été enrayée dès le début de 1978. L'envoi de viande à destination du marché européen (qui est contingenté, pour le Botswana, à 9 900 tonnes par an) a été immédiatement stoppé, mais a repris après la fin de l'épidémie. Une nouvelle épidémie a éclaté dans le Ngamiland en août 1979, mais a été fermement enrayée dès la fin de l'année grâce à une vaccination intensive dans la région contaminée. Avec l'accord des autorités vétérinaires de la Communauté européenne, les ventes à l'Europe de bétail abattu dans la partie sud du pays ont repris en janvier 1980. Au cours d'une année normale, le nombre de têtes de bétail abattues est de 200 000, dont la moitié est absorbée par le marché européen.

33. Depuis de nombreuses années les autorités vétérinaires s'inquiètent beaucoup de la prévalence de cette maladie en Rhodésie du Sud. Il existait un danger particulier dans les régions qui touchent le Botswana et où, pour des raisons de sécurité, les contrôles vétérinaires normaux avaient été interrompus. Les autorités vétérinaires du Botswana ont vacciné systématiquement le bétail dans les régions frontalières et ont abattu les bêtes qui avaient été passées en fraude dans le pays. Jusqu'à une époque récente, ces mesures avaient réussi à tenir la fièvre aphteuse en échec.

34. Cependant, en février 1980, le Bureau des services vétérinaires a décelé un début d'infection dans la région est du pays, près de Serule, à 95 km de la frontière avec la Rhodésie du Sud. Le virus a été indentifié comme étant du type SAT 2, qui est le plus répandu dans la région de la Rhodésie du Sud la plus proche de Serule. Des enquêtes ont confirmé que le virus provient de bêtes de Rhodésie du Sud qui sont passées à travers la clôture sanitaire de la frontière.

35. Les conséquences de ce nouveau début d'infection sont graves. Bien que la présence de la maladie dans le Ngamiland ait empêché que l'on prélève du bétail dans le nord du pays, on a abattu du bétail dans le sud, région qui n'a jamais été atteinte par la fièvre aphteuse, et la viande a été exportée avec l'accord des marchés d'outre-mer. En maintenant, entre le bétail touché par la maladie et le bétail destiné à l'abattage, une zone tampon non contaminée, le Botswana a ainsi pu

atteindre son contingent de boeuf désossé à destination du marché européen. La contamination de la maladie dans l'est du pays élimine cette zone tampon et ferme ainsi l'accès au marché européen pour le pays tout entier pour une période indéterminée.

36. La désorganisation de la structure normale de commercialisation comporte plusieurs conséquences défavorables. Premièrement, l'impossibilité de vendre sur le marché européen, qui est un marché lucratif, diminue le rapport moyen par bête. Deuxièmement, la diminution du nombre des régions où l'on peut se procurer du bétail réduit l'abattage total. Selon les premières estimations, 100 000 têtes de bétail au maximum, soit la moitié de la quantité normale, pourront être abattues au cours de l'année 1980, ce qui, associé à des prix moyens moins élevés, pourrait mener à une baisse des ventes d'au moins 50 à 60 millions de dollars par rapport à l'année précédente. La plus lourde part du fardeau tombera sur les épaules de la population du nord du pays, qui non seulement ne peut pas vendre son bétail, mais doit en outre affronter une sécheresse.

37. La transmission de la fièvre aphteuse qui, partie de la Rhodésie du Sud a atteint le Botswana, montre à quel point l'industrie bovine en Afrique australe est vulnérable aux poussées de cette maladie. Ces dernières années, on a relevé des cas de fièvre aphteuse en Zambie, au Mozambique, en Rhodésie du Sud et en Afrique du Sud. Pour le Botswana, la stabilité des ventes à long terme dépend de l'efficacité de la lutte contre la maladie dans toute la région.

38. Pendant ce temps, les autorités vétérinaires du Botswana concentrent leurs efforts sur l'action visant à éliminer la nouvelle épidémie et à empêcher l'infection de se propager de nouveau à partir de la Rhodésie du Sud. On a prévu des cordons sanitaires supplémentaires et de nouvelles campagnes de vaccination. Cependant, pour lutter et venir finalement à bout de la fièvre aphteuse dans la région, il faut procéder à des vaccinations dans les autres pays contaminés. L'expansion de l'Institut de vaccination du Botswana, qui travaille actuellement dans des locaux temporaires, permettra de diffuser plus largement un vaccin qui est réputé efficace contre les souches de virus particulières à l'Afrique australe. On pourra trouver des détails sur les cordons sanitaires supplémentaires, les mesures prises pour la vaccination et un programme visant à accroître la production de vaccins dans les paragraphes 75 à 86 ci-après.

G. Examen de la situation dans les domaines de la sécurité et de la défense

39. Au cours de ces trois dernières années, des ressources considérables ont été consacrées à la sécurité le long des frontières, et ceci a détourné des fonds et de la main-d'oeuvre des efforts de développement. Malgré la détente actuelle, le Botswana étant un pays sans littoral, demeure vulnérable face aux événements politiques, économiques et de sécurité dans l'ensemble de l'Afrique australe. Le gouvernement estime que, outre le maintien de ses forces de défense, les projets stratégiques exposés dans des rapports précédents demeurent importants. Le coût de l'exécution et de l'entretien de ces projets a provoqué un retard inévitable

dans le développement normal. Bien que, durant ces trois dernières années, la totalité des dépenses budgétaires du gouvernement se soient situées grosso modo dans le cadre des objectifs fixés, l'application de l'élément développement du budget a été retardée du fait que des fonds et des ressources réelles ont été détournés en faveur de besoins stratégiques, dont la plus grande partie n'avait pas été prévue lors de l'établissement du plan de développement, et pour des besoins urgents dus à la sécheresse et à la fièvre aphteuse.

H. Réfugiés

40. Au cours de l'année 1979, le nombre de réfugiés zimbabwéens au Botswana a continué d'augmenter. Dès la fin de décembre 1979, le nombre des réfugiés dans les camps de Francistown, Dukwe et Selebi-Phikwe s'élevait à 23 000, soit une augmentation de 3 500 par rapport au mois de mai 1979. En outre, le Botswana a donné asile à de nombreux réfugiés d'Afrique du Sud et de Namibie.

41. A la suite du cessez-le-feu en Rhodésie du Sud, une importante opération de rapatriement a été montée avec la coopération du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Selon la procédure arrêtée par le Lancaster House Agreement, 18 203 réfugiés ont été rapatriés. Un grand nombre de réfugiés semblent avoir quitté les camps et être repartis d'eux-mêmes sans assistance. A l'époque de la visite de la mission, il n'y avait plus que 200 Zimbabwéens dans les camps et il s'agissait de personnes qui, pour diverses raisons, ne désiraient pas être rapatriées.

42. Bien que les réfugiés zimbabwéens soient maintenant retournés chez eux, une assistance internationale demeure nécessaire pour répondre aux besoins des réfugiés namibiens et sud-africains.

IV. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME SPECIAL D'ASSISTANCE

43. Les rapports antérieurs ont recommandé un certain nombre de projets d'urgence et des projets destinés à aider le Botswana à se développer normalement malgré la ponction à des fins de sécurité sur des ressources destinées au développement. La liste complète des projets envisagés dans le cadre du programme spécial d'assistance et des contributions versées par la communauté internationale figure dans le rapport du Secrétaire général (A.34/419; S/13506).

A. Projets menés à terme

44. Les projets suivants, recommandés dans les rapports antérieurs, ont été menés à terme grâce à l'aide de la communauté internationale.

1. Vaccination contre la fièvre aphteuse;
2. Clôture circulaire entre Vakaranga et Tuli;
3. Aménagement de points d'eau pour le bétail;
4. Clôture entre Palapye et Tuli;
5. Routes de desserte et pistes d'atterrissage;
6. Réserve stratégiques de céréales;
7. Besoins en céréales pour les secours en cas de famine;
8. Améliorations d'urgence apportées au Centre de réfugiés de Francistown;
9. Fournitures pour les secours d'urgence aux réfugiés;
10. Centre de réfugiés pour Selebi-Phikwe;
11. Laboratoire de fabrication de vaccins;
12. Plan d'installation des réfugiés sur une unité agricole à Dukwe.

B. Projets non achevés recommandés dans les rapports antérieurs

45. Quatre projets d'urgence n'ont pas encore été menés à bien. On trouvera ci-après le point de la situation. Sur les quatre, seul le projet de stockage de pétrole a été complètement financé.

1. Utilisation des services ferroviaires en cas d'urgence

46. Le Gouvernement du Botswana a exprimé auprès de missions antérieures sa crainte de voir la situation en Rhodésie du Sud empêcher les chemins de fer rhodésiens de continuer à exploiter le chemin de fer du Botswana à la même échelle qu'auparavant. Le gouvernement a donc conçu le plan de réserve principalement pour pouvoir, le cas échéant, utiliser le chemin de fer pour des opérations d'urgence. Mais, la situation ayant évolué, cette éventualité s'estompée et le gouvernement s'attache maintenant à reprendre progressivement en mains l'exploitation des chemins de fer à l'intérieur du Botswana. Il pense que la sécurité économique exige que le Botswana se dote des moyens d'exploiter le chemin de fer avec ses propres ressources.

47. La reprise en mains de l'exploitation du chemin de fer se fera en trois phases :

a) Phase I

Création d'un siège de région ferroviaire à Francistown.

b) Phase II

Achat de locomotives, de matériel roulant, d'équipement de signalisation, création de services d'entretien, d'une école des chemins de fer et d'un centre abritant le siège et le personnel.

c) Phase III

Achat de locomotives et de matériel roulant supplémentaire, et autres investissements qui restent à déterminer.

48. Le gouvernement estime qu'il faudra pour exploiter le chemin de fer un effectif total de 1 650 personnes dont 200 - l'origine 220 - devraient être recrutées à l'étranger. Il faudra pour le trafic intérieur 12 locomotives de grande ligne, 4 locomotives de manœuvre et 426 wagons. Pour satisfaire ces besoins en matériel roulant le gouvernement a jusqu'ici acheté 47 bennes à charbon. Sur les 739 qu'il lui reste à acquérir, il y en aura 209 pour le bétail, 100 pour le charbon et 70 pour une utilisation indifférenciée. On a évalué à 9 le nombre de locomotives de grande ligne nécessaires au transit pour lequel il y aura 5 trains dans chaque direction. Comme les marchandises en transit doivent être chargées sur des wagons appartenant au réseau de départ, il n'y aura pas besoin de wagons.

49. Le coût estimatif de la prise en charge du chemin de fer se monte à un minimum de 82 millions de dollars; la République fédérale d'Allemagne a déjà annoncé une contribution de 24 millions de DM pour l'achat de 12 locomotives, de matériel de signalisation et pour la création d'un siège de région ferroviaire à Francistown. et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord enverra 6,3 millions de dollars au titre de son programme d'aide. Le gouvernement se préoccupe de trouver les fonds supplémentaires assez importants dont il a besoin.

2. Installations de stockage du pétrole

50. L'alimentation du Botswana en pétrole demeure un secteur fragile. Le pays consomme au total environ 141 millions de litres de produits raffinés, essentiellement du pétrole, du carburant diesel et du kérosène. Le gouvernement estime que la consommation de produits pétroliers s'élèvera à 278 millions de litres d'ici à 1985. Elle sera principalement le fait du secteur minier.

51. Pour se prémunir contre d'éventuelles perturbations dans l'alimentation, le gouvernement a construit des installations de stockage de pétrole à Gaberones, Francistown et Selebi-Phikwe. Les réservoirs, prévus pour alimenter le pays pendant trois à quatre mois au rythme actuel de consommation sont maintenant terminés. La République fédérale d'Allemagne a accordé 13,5 millions de DM pour l'exécution de ce projet. Des négociations sont actuellement en cours pour l'acquisition des produits raffinés qui rempliront ces réservoirs.

3. Route Botswana-Zambie

52. Le gouvernement pense que les marchandises continueront à transiter par la route Botswana-Zambie, et les transporteurs privés sont du même avis. Jusqu'à ce que le ferry de Kazungula soit coulé par les forces du régime illégal de la Rhodésie du Sud, il y avait une forte circulation de poids lourds transportant des marchandises en Zambie et au Malawi. Il faut bituminer la route pour la protéger de dégradations plus graves.

53. Le gouvernement a informé la mission que les plans détaillés et le contrat pour bitumer la route Botswana-Zambie sont au point et que le contrat peut être immédiatement mis en adjudication. Le coût estimatif total de l'opération s'élève à 24,2 millions de dollars des Etats-Unis. Le Gouvernement des Etats-Unis a accordé 1,4 million de dollars pour la construction et l'inspection, et la Communauté économique européenne a annoncé une contribution de 12,7 millions de dollars sur les fonds régionaux. Le gouvernement a examiné avec la communauté l'éventualité de crédits supplémentaires pour compléter le financement du projet.

4. Construction d'aéroports

54. Comme on l'a déjà indiqué, les installations de l'aéroport de Francistown ont été améliorées. En 1978, la piste était reconstruite grâce à un don de 2,5 millions de dollars de la part des Etats-Unis d'Amérique. Avec ses 2 200 mètres et un 4 CN de 40, la piste de Francistown est actuellement la meilleure du Botswana; elle peut recevoir un Hercule chargé et un moyen-courrier comme le Boeing 737. Il reste cependant à agrandir les bâtiments de l'aérogare, travaux dont le coût estimatif est de 180 000 dollars des Etats-Unis.

55. Une fois réparée, la piste de Gaberones devrait pouvoir suffire au trafic jusqu'à la construction du nouvel aéroport national. Le plan détaillé et le cahier de charges pour le nouvel aéroport situé à plusieurs miles au nord de la capitale, sont prêts et l'adjudication devrait avoir lieu en novembre ou décembre 1980. L'aéroport pourrait être mis en service avant la fin du premier semestre de 1983. La piste aura 3 000 mètres de long et avec un LCN de 80, l'aéroport pourra accueillir des longs-courriers à réaction.

56. Un consortium d'organismes internationaux : la Banque africaine de développement (DAFD), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), le Fonds du Koweït pour le développement (KDF), le Fonds de l'Arabie saoudite pour le développement (SDF), le Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), ont fait savoir qu'ils étaient prêts à apporter la masse des fonds (environ 40 millions de dollars des Etats-Unis) nécessaires au projet.

57. La mission a été informée que le gouvernement attendait beaucoup de deux autres projets d'aménagement d'aérodromes. L'aérodrome de terre de Maun dans le Ngamiland est en mauvais état, il freine l'exploitation du riche potentiel touristique de la région. On envisage la construction d'une piste de 1 800 mètres de long, et un LCN de 40. Il ne sera pas possible d'établir avec exactitude le coût estimatif de cette opération tant que l'on n'aura pas enquêté sur la possibilité de se procurer les matériaux de construction voulus. Les consultants auront terminé ces études d'ici à septembre 1980.

58. Le deuxième aérodrome que le gouvernement envisage d'améliorer est celui de Kasana. La piste de terre battue n'est guère utilisable et doit être déplacée, étant donné que se dessine la perspective d'un renouveau du tourisme dans le district de Chobe. On ne dispose pas de coûts estimatifs. Kasana se trouve dans une région reculée et il semble que le plus pratique serait de considérer la construction de l'aérodrome comme un additif au contrat principal de goudronnage de la route Botswana-Zambie.

V. LES EXIGENCES DU RELIEVEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DU PAYS

A. Aperçu général

59. Le Botswana a, avec la Rhodésie du Sud, une frontière commune d'environ 800 km qui va de Kazungula au Nord au confluent du Shashe et du Limpopo à l'Est. Le déroulement des programmes de développement des régions frontalières a été perturbé, tout comme la vie courante des habitants de ces régions. Le pays a besoin d'assistance pour rendre les zones frontalières à une vie économique normale et la mission a eu des entretiens au sujet d'un certain nombre de projets de relèvement de l'économie. Les pêcheries, la foresterie, le tourisme, ont souffert dans le district de Chohe, et dans les régions frontalières des districts du centre et du nord-est, les collectivités agricoles ont besoin d'aide. Les projets de reprise de ces activités sont décrits aux paragraphes 65 à 74 ci-après.

60. La mission a appris qu'en dépit de tous les efforts faits pour maintenir les services et poursuivre les projets ruraux, l'insécurité avait entravé un certain nombre de programmes dans les régions frontalières et districts du centre et du nord-est : l'administration de district a eu du mal à poursuivre les programmes de constructions rurales, et dans le district du nord-est un important programme de construction de routes de campagnes a dû être abandonné. Il a été difficile de trouver du personnel pour les dispensaires des villages frontaliers, et les effectifs des écoles primaires ont décliné dans un certain nombre de villages.

61. Si l'insécurité régnant dans les régions frontalières a nui aux programmes de développement et à l'agriculture la conséquence la plus grave des combats sur l'économie du Botswana a été l'interruption des contrôles vétérinaires et la transmission de la fièvre aphteuse au bétail. La menace d'épidémies à répétition est prise très au sérieux par le gouvernement qui se préoccupe à la fois d'éliminer la fièvre aphteuse au Botswana et de lutter contre cette maladie grâce à une coopération régionale de l'ensemble de l'Afrique centrale et australe. Les propositions du gouvernement à cet égard sont énoncées aux paragraphes 75 à 86 ci-après.

62. Enfin, le rétablissement de relations normales avec un Zimbabwe indépendant exige de meilleures liaisons par route, par chemin de fer, par air et de meilleures télécommunications entre les deux pays. Avant la déclaration unilatérale d'indépendance, la Rhodésie du Sud fournissait au Botswana jusqu'à un tiers du total de ses importations. Le Gouvernement du Botswana a levé les sanctions le 1er janvier 1980 et la reprise de relations commerciales normales entraînerait une remontée considérable des importations du Botswana. Le pays en général bénéficiera de la diversification de l'offre, s'agissant des habitants du nord surtout qui verront baisser les frais de transport et seront livrés plus rapidement.

63. Pour ce qui est des exportations du Botswana, les produits principaux (boeuf, matte de cuivre et de nickel et diamant) sont vendus outre-mer sur les marchés internationaux. Le Botswana, pays sans littoral qui a tout à gagner à voir s'ouvrir de nouveaux accès vers les marchés et fournisseur d'outre-mer, tire bénéfice à court et à long terme de la réouverture des voies de transport par le Zimbabwe.

64. Les projets et programmes destinés à redresser l'économie des zones frontalières et à rétablir des relations économiques normales sont de trois types :

- a) Programmes de relèvement de l'économie;
- b) Lutte contre la fièvre aphteuse;
- c) Projets concernant les transports et les communications.

B. Programmes de relèvement de l'économie

1. Apports destinés à la culture des terres arables

65. Pendant les trois dernières années, de nombreuses personnes habitant des zones de terres arables situées dans les régions frontalières les ont abandonnées. Les fermiers qui habitaient des hameaux dispersés et les colonies isolées ont cherché la sécurité dans le nombre et ont rejoint des colonies plus importantes, généralement établies plus loin de la frontière. Terres, huttes, magasins, aires de battage et corrals ont de ce fait été désertés et il a fallu chercher de nouvelles terres arables dans des régions où les meilleurs terrains étaient déjà occupés. Les fermiers ont assumé la presque totalité du coût du déplacement et de la réinstallation.

66. Le gouvernement doit engager certaines dépenses pour aider les fermiers à retourner dans les zones qu'ils avaient cessé de cultiver. Il faut encourager ce retour de façon qu'il coïncide avec une bonne utilisation des terres. Il faut pour cela choisir les zones où les sols se prêtent le mieux au défrichage de la brousse, à la remise en état du système local d'alimentation en eau et au relèvement partiel de la ligne de faite et des pentes à forte déclivité; il sera ainsi possible dans certaines zones d'utiliser les terres mieux qu'elles ne l'avaient été.

67. Le coût total de ce projet serait d'environ 380 000 dollars des Etats-Unis.

2. Remise en état de l'infrastructure forestière

68. Il y a dans le district de Chobe six réserves forestières d'une superficie totale de 420 000 ha où poussent des essences précieuses. Cinq tours de guet et pare-feu ont été installés dans ces régions entre 1963 et 1968. Cette infrastructure s'est dégradée depuis surtout du fait de l'insécurité. Une étude des taux d'extraction envisageables a été faite en 1977, mais l'exploitation a été repoussée jusqu'à ce que soit réglée la situation en Rhodésie du Sud. Le gouvernement a maintenant l'intention de lancer un appel d'offres pour l'exploitation soutenue de ces réserves forestières.

69. Un projet prévoit le nettoyage de 400 vieux pare-feu et le creusement de 300 km de nouveaux pare-feu, la réparation et la construction de tours de guet et l'achat d'un matériel d'entretien et de lutte contre les incendies. Le coût estimatif total du projet s'établit provisoirement à 500 000 dollars des Etats-Unis.

3. Remise en état des pêcheries

70. A la suite du conflit dans la région, l'industrie de la pêche du district de Chobe a perdu ses marchés de Kasane et de Victoria Falls. Le gouvernement cherche à la ressusciter en encourageant les pêcheurs à se lancer sur le marché du poisson frais - d'un meilleur rapport - là où la demande est sûre, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du Botswana.

71. Il faudra construire à Kasane une petite usine de congélation et une fabrique de glace pour que les pêcheurs puissent congeler leur prise encore fraîche ou la garder au froid, et que les commerçants puissent acheter de la glace pour garder le poisson au frais pendant son transport vers les marchés de Francistown, Livingstone, Victoria Falls et Bulawayo. L'usine de congélation et la fabrique de glace dépendraient au départ du Ministère de l'agriculture pour être ensuite remises à une coopérative. Un spécialiste de la vulgarisation des techniques de pêche serait en poste à Kasane. Il faudrait un réservoir réfrigéré pour transporter le poisson vers les marchés.

72. Le coût estimatif total du projet s'élève à 96 000 dollars des Etats-Unis.

4. Relèvement de l'industrie touristique

73. Bien que le Department of Wildlife and Tourism (Département de la conservation des ressources naturelles et du tourisme) ait laissé ouvert le parc national de Chobe, le nombre de touristes qui visitent le parc s'est considérablement réduit à cause des combats qui se déroulaient dans des zones avoisinantes. Le plus grand hôtel de la région, le Chobe Game Lodge, a dû fermer. Le tourisme à grande échelle devant reprendre dans la région voisine de Victoria Falls, le nombre de touristes qui visitent le district de Chobe devrait augmenter et apporter des gains substantiels sous forme de droits d'entrée et d'emplois sur place.

74. Bien que les travaux d'entretien du parc n'aient pas été entièrement interrompus, son entretien et son exploitation ont tous les deux pris un grand retard et le gouvernement se préoccupe de redonner vigueur au tourisme dans le district de Chobe. Selon une première estimation, le coût des travaux de remise en état et d'exploitation du parc est de 250 000 dollars des Etats-Unis.

C. Lutte contre la fièvre aphteuse

75. Les plans du gouvernement pour venir à bout de l'épidémie de fièvre aphteuse qui sévit actuellement au Botswana comprennent plusieurs éléments. Dans l'immédiat, il faut enrayer l'épidémie aussi rapidement que possible en vaccinant le bétail dans la région la plus gravement touchée et dans les régions avoisinantes. L'objectif à plus long terme est de protéger à l'avenir le pays contre les épidémies de fièvre aphteuse en prolongeant la clôture sanitaire actuelle. Il y aurait lieu d'augmenter la production locale de vaccin afin d'éliminer la maladie dans la région. Il faudrait mettre des réserves de vaccins à la disposition des pays voisins et les conseiller sur la manière de lutter contre la maladie, éventuellement dans le cadre d'un projet régional dont conviendraient les gouvernements intéressés.

76. Il est également nécessaire d'ouvrir des marchés aux éleveurs du nord du pays auxquels l'accès aux abattoirs de Lobatse a été refusé pour des raisons d'ordre vétérinaire depuis près de deux ans et demi. Il est proposé de construire une petite conserverie de viande à Maun, à titre de mesure d'urgence. A plus long terme, on envisage la possibilité d'établir des abattoirs pour la région nord près de Francistown.

1. Campagne de vaccination

77. L'épidémie de fièvre aphteuse qui sévit parmi le bétail non vacciné à l'ouest de la ligne de chemin de fer de Serule exige une campagne de vaccination immédiate dans cette zone où le bétail, jusqu'ici, n'a pas été vacciné, et l'intensification des opérations de vaccination dans les zones limites déjà traitées. Les besoins en vaccins sont estimés à 500 000 doses monovalentes (SAT 2) pour le district central et 300 000 bivalentes (SAT 1 et 2) pour le district nord-est de Bobirwa. Les dépenses pour les vaccins seront de l'ordre de 450 000 dollars. Outre le coût du vaccin, le gouvernement devra prendre à sa charge les dépenses administratives ainsi que les frais de main-d'oeuvre et de transport. En plus, les patrouilles le long des clôtures devront être intensifiées.

2. Clôture sanitaire Palapye-Makoba

78. La partie du district central située entre la clôture du Central Ngwato et la ligne de chemin de fer est très étendue et elle contient plus d'un million de têtes de bétail (le cheptel national est d'environ 3 millions de têtes). Si l'on veut prévenir de nouvelles épidémies de fièvre aphteuse, il y aurait avantage à diviser cette zone en prolongeant la clôture actuelle de Sherwood à Palapye de manière qu'elle rejoigne la clôture de Ngwato.

79. Le coût d'une clôture double (matériel et main-d'oeuvre) est de 3 400 dollars par kilomètre. Pour une distance de 230 kilomètres, le coût total devrait d'environ 780 000 dollars.

3. Clôture sanitaire entre Ramokgwebana-Maitengwe et Tamasanka Pan

80. La construction de cette clôture permettra d'établir un cordon sanitaire le long de la frontière au nord de Ramokgwebana jusqu'à un point au-delà du Nata dans une région où la densité de population des deux côtés de la frontière est forte. Les dépenses pour le matériel pour une clôture double, le défrichage de la brousse, la main-d'oeuvre engagée sur contrat et la construction d'une route simple pour les patrouilles sont d'environ 780 000 dollars. La longueur totale est de 230 kilomètres. Le gouvernement a informé la mission que la construction de la clôture entre Ramokgwebana, Maitengwe et Tamasanka Pan était extrêmement urgente.

4. L'Institut de vaccination du Botswana

81. Le gouvernement a également informé la mission que les vaccins provenant de son fournisseur habituel d'outre-mer s'étaient révélés sans effet contre les types de virus sévissant actuellement en Afrique australe. Il a donc été décidé de fabriquer des vaccins localement. Aux termes d'un accord de coopération technique conclu avec l'Institut Mérieux (France), des vaccins contre la fièvre aphteuse provoquée par les virus SAT 1 et SAT 2 sont désormais produits à Gaborone.

82. A l'heure actuelle, le vaccin est fabriqué dans des installations de fortune, pour répondre aux besoins les plus urgents. Le vaccin est de très bonne qualité, et il existe des plans pour la construction d'installations permanentes coûtant 10 millions de dollars. La production actuelle, financés par la Communauté économique européenne, est de 5 millions de doses par an. Les nouvelles installations, qui devraient être terminées en 1981, permettraient de produire de 15 à 20 millions de doses, d'où un excédent substantiel qui pourrait être utilisé pour la lutte contre la fièvre aphteuse dans le reste de l'Afrique australe.

83. La mission a appris que le vaccin fabriqué au Botswana avait éveillé un intérêt considérable dans la région et que les Etats voisins souhaiteraient qu'on leur en fournisse. La mission pense que le vaccin du Botswana pourrait être à la base d'un programme régional visant à maîtriser et éventuellement à éliminer la maladie.

5. Conserverie de viande construite à titre de mesure d'urgence

84. Le cheptel du Ngamiland est estimé à environ 350 000 têtes. A cause de la fièvre aphteuse, les éleveurs dans le nord du pays, en particulier ceux du Ngamiland, n'ont pas accès à l'abattoir de Lobatse et, tant que l'épidémie persiste, sont dépourvus de ce fait d'une source de recettes en espèces. Les problèmes posés par la fièvre aphteuse sont aggravés par ceux qui résultent de la sécheresse. Dans cette région, de nombreux magasins ont dû fermer, les normes nutritionnelles sont en baisse et il y a un excédent inquiétant de bétail. Pour faire face à cette situation d'urgence et pour fournir une source de revenus en espèces, le gouvernement propose d'installer une conserverie de viande à Maun. Un emplacement disposant d'un approvisionnement en eau a été choisi. La conserverie serait conçue de manière à avoir une capacité de 15 000 têtes de bétail par an dans des conditions normales; toutefois, elle fonctionnerait au début avec deux équipes, pour que ce chiffre puisse être porté à 25 000 à 30 000 têtes par an.

85. Pour protéger les marchés d'exportation, les animaux seraient mis en quarantaine avant d'être abattus, de manière que l'on puisse détecter les bêtes infectées. La viande en conserve du nord du Botswana se vend sans difficulté sur les marchés mondiaux. Le gouvernement estime que les prix qui seraient payés aux éleveurs à la conserverie soutiendraient favorablement la comparaison avec le prix pouvant être obtenus à Maun pour des bêtes devant être livrées à l'abattoir.

86. La construction d'une conserverie coûterait de 2 à 2,5 millions de dollars. La mission appuie vigoureusement ce projet et partage l'avis du gouvernement selon lequel la conserverie devrait être construite à titre de mesure d'urgence.

D. Projets concernant les transports et les communications

87. La reprise des relations normales entre le Botswana et le Zimbabwe va exiger la remise en exploitation et le développement des moyens de transport et des télécommunications. On trouvera ci-après la description des principales liaisons visées.

1. Route de Dumela à Ramokgwebana

88. La liaison routière la plus importante est le tronçon de la route nord-sud entre Francistown et la frontière à Plumtree. La construction de la route nord-sud qui est bitumée, et qui répond à toutes les normes techniques en la matière, utilisable par tous les temps, est en grande partie terminée. Lorsque le tronçon Serule-Palapye sera achevé en juin 1980, conformément au contrat, toute la route entre Lobatse et Francistown aura été goudronnée. Le revêtement de la route entre Plumtree et Bulawayo existe depuis un certain nombre d'années. Il reste toutefois un tronçon de route sans revêtement entre la zone industrielle de Dumela à 6 kilomètres au nord de Francistown et la frontière à Ramokgwebana.

89. A la suite d'entretiens préliminaires qui ont eu lieu avec la Banque mondiale, des négociations relatives à un prêt sont prévues provisoirement pour la fin de 1981. Un contrat conclu au début de 1981 pourrait permettre d'achever le projet au cours du deuxième semestre de 1982 comme prévu.

90. Selon une étude de faisabilité récemment terminée, le coût total de la construction serait de 10,4 millions de dollars, avec un taux de rendement interne évalué, d'après des calculs prudents, à 11,6 p. 100. Toutefois, l'argument militant le plus en faveur de la construction de la route est d'ordre stratégique. Le goudronnage de la route nord-sud a toujours eu une importance stratégique pour le gouvernement et l'achèvement du tronçon restant fournirait une route utilisable par tous les temps qui, venant s'ajouter à la voie ferrée, offrirait la possibilité d'un choix entre ces deux moyens de transports terrestres.

2. Programme de renouvellement de la voie ferrée

91. L'une des conséquences de la situation qui a régné en Rhodésie du Sud depuis la déclaration unilatérale d'indépendance est que les chemins de fer rhodésiens n'ont pas été en mesure ces dernières années de financer le renouvellement de la voie ferrée au Botswana. Normalement, les chemins de fer adoptent un programme de renouvellement annuel fixe. Les opérations de renouvellement ont été effectuées jusqu'en 1976, mais en raison des difficultés rencontrées pour obtenir le matériel voulu, ce sont surtout des rails usagés dont on ne connaît pas l'âge, qui ont été utilisés. Le renouvellement des voies est à l'heure actuelle d'au moins 90 kilomètres en retard.

92. Le poids des rails utilisés sur la ligne principale est actuellement de 40 kg par mètre sur traverses d'acier. Il est proposé d'utiliser pour le renouvellement de la voie à l'avenir des rails de 45 ou 48 kg sur traverses de béton, ce qui permettra d'accroître la charge des wagons et d'utiliser des locomotives plus puissantes.

93. Le coût approximatif du programme de renouvellement annuel de 40 km est de 4,6 millions de dollars; pour rattraper l'arriéré, il faudrait 10,3 millions de dollars. Il convient de noter qu'en vertu des arrangements selon lesquels le gouvernement du Botswana prendrait en charge le chemin de fer, la voie ferrée et toutes les améliorations seraient acquises par le Botswana, tandis que les locomotives et les wagons reviendraient aux chemins de fer rhodésiens.

3. Aviation civile

94. Avec les améliorations qui sont actuellement en cours à Selebi-Phikwe, l'extension de la piste de Francistown et le marché global concernant le financement du nouvel aéroport de Gaborone sur le point d'être conclu, l'infrastructure nécessaire pour la reprise des liaisons aériennes entre le Botswana et la Rhodésie du Sud est en place.

95. Le gouvernement a informé la mission qu'il espérait que des discussions pourraient commencer sous peu avec les autorités de l'aviation civile du nouveau gouvernement du Zimbabwe, en vue de la signature d'un accord sur les services aériens avant la fin de l'année. On préparerait ainsi la voie à une reprise des vols réguliers entre les deux pays par leurs compagnies aériennes nationales respectives.

4. Télécommunications

96. Les télécommunications entre le Botswana et le Zimbabwe s'effectuent au moyen d'une ligne télégraphique aérienne entre Francistown et Bulawayo. Douze voies sont actuellement en exploitation, ce qui suffit à peine, même aux heures où le réseau est le moins utilisé. La sécurité de fonctionnement est inférieure aux normes et la ligne peut être endommagée par la foudre, les feux de brousse et les véhicules.

97. Une reprise des liens commerciaux avec le Zimbabwe devrait fortement accroître les échanges et les autorités du Botswana pensent qu'une liaison par micro-ondes permettrait de répondre à la demande croissante et fournirait un service répondant aux normes internationales. La nouvelle liaison se rattacherait au système de micro-ondes entre Lobatse et Francistown qui doit entrer en exploitation vers le milieu de 1980 et au réseau existant entre Bulawayo et Salisbury. La construction d'une liaison de micro-ondes entre Francistown et Bulawayo ferait progresser sensiblement l'intégration des télécommunications africaines.

98. On envisage d'installer une liaison de 120 voies, en commençant par 24 ou 36 voies. Les dépenses d'équipement pour cette liaison, qui exigerait deux émetteurs relais entre Francistown et Bulawayo, sont estimées à 760 000 dollars. On prévoit que les deux pays se partageront les dépenses à part égale.

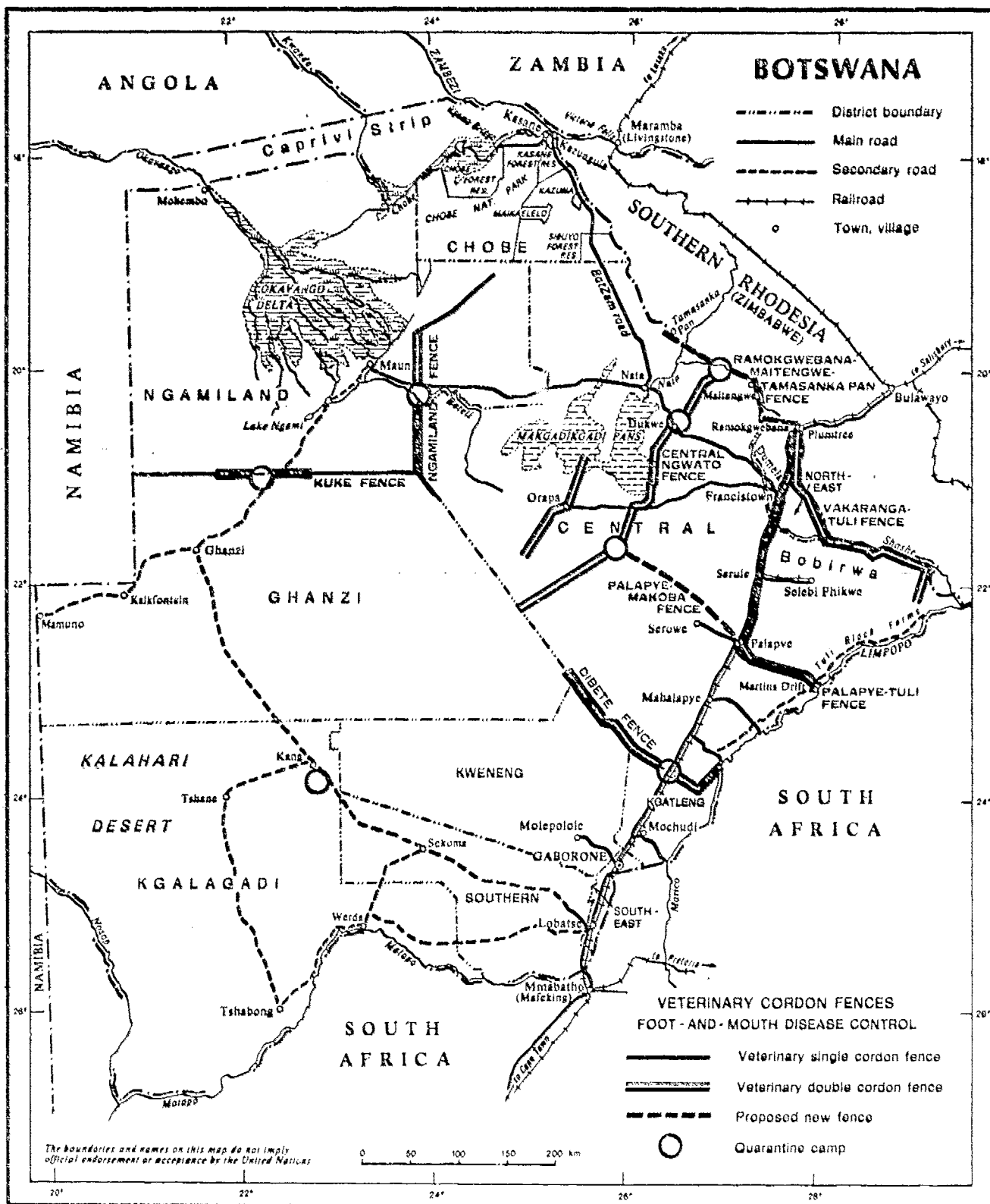
E. Résumé des projets de relèvement et de développement

99. Le tableau suivant donne la liste des projets de relèvement et de développement pour lesquels un appui financier de la communauté internationale est nécessaire, avec indication du coût estimatif :

Tableau 4

Projets de relèvement et de développement nécessitant
une assistance internationale

	<u>Dollars</u> <u>E.-U.</u>
1. Remplacement des céréales pour la réserve stratégique de céréales (par. 30)	2 500 000
2. Extension des installations de stockage du pétrole à Francistown (par. 54)	180 000
3. Facteurs de production agricole (par. 67)	300 000
4. Réaménagement de l'infrastructure forestière (par. 69)	500 000
5. Réaménagement des pêcheries (par. 72)	96 000
6. Réaménagement du tourisme (par. 74)	250 000
7. Campagne de vaccination (par. 77)	450 000
8. Clôture sanitaire Palapye-Makoba (par. 79)	780 000
9. Clôture sanitaire Ramokgwebana-Maitengwe-Tamasanka Pan (par. 80)	780 000
10. Conservie de viande (mesure d'urgence) à Maun (par. 86)	2 500 000
11. Route entre Dumela et Ramokgwebana (par. 90)	10 400 000
12. Programme de renouvellement de la voie ferrée (par. 93)	14 900 000
13. Liaison par micro-ondes (par. 98)	380 000
	<hr/> <u>34 096 000</u> <hr/>



The boundaries and names on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations